



Le CCAS

Connaissez vous toutes les aides financières auxquelles vous avez droit ?

(1ère partie)

Tous les membres de la famille sont concernés :

Parents, enfants, Seniors, personnes en situation de handicap, personnes isolées.

« Nul n'est censé ignorer la loi » et la plupart des travailleurs sociaux sont tentés de dire « Nul n'est censé ignorer ses droits ».

Les bénéficiaires se retrouvent souvent en difficulté par méconnaissance de leurs droits ce qui les empêche d'en bénéficier rapidement par retard dans leur ouverture. Et ce manque d'informations peut fragiliser leur équilibre budgétaire.

L'assistante sociale va certes éprouver de l'empathie.

Cet article veut vous informer non seulement de certains de vos droits mais également vous motiver à aller à la chasse aux différentes prestations auxquelles vous avez droit.

France-Lise Lockel

FAMILLE - ENFANTS

- PAJE : prime à la naissance et à l'adoption
- PAJE : allocation de base
- PAJE : complément de libre choix du mode de garde
- PAJE : complément de libre choix d'activité (CLCA)
- PAJE : complément optionnel de libre choix d'activité (Colca)
- Allocations familiales
- Complément familial
- Allocation de soutien familial (ASF)
- Aide au recouvrement des pensions alimentaires
- Allocation de rentrée scolaire (ARS)
- Carte enfant famille
- Carte famille nombreuse
- Médiation familiale

PERSONNES ÂGÉES

- Allocation de solidarité aux personnes
- Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)
- Minimum contributif
- Pension de réversion
- Allocation veuvage
- Pension de veuf (Ve) invalide
- Prestation de garde à domicile des personnes âgées
- Aide aux vacances
- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Aide-ménagère à domicile des personnes âgées
- Aide à l'hébergement en maison de retraite
- Les réseaux d'aide

PERSONNES HANDICAPÉES

- Allocation aux adultes handicapés (AAH)
- Complément de ressources
- Majoration pour la vie autonome (MVA)
- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- Complément d'AEEH
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Carte d'invalidité
- Pension d'invalidité
- Les réseaux d'aide

ÉTUDIANTS

- Bourse des lycées
- Bourse des collèges
- Bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux
- Aide au mérite
- Bourse Erasmus
- Micro portable à 10 € par semaine
- Permis à 1 € par jour
- Envie d'agir-Défi jeunes
- Des aides en plus